

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la srl « Moers Adrien », représentée par Monsieur MOERS Adrien, dont les bureaux se trouvent Tienne de la Petite Bilande 56 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Tienne de la Petite Bilande à 1300 Wavre et cadastré division 1, section C n°13E.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de type industriel pour y abriter cinq unités destinées à des petites et moyennes entreprises.

Une voirie privée est créée pour donner accès aux unités 1,2 et 3 ainsi qu'une zone de 7 emplacements de stationnement, dont une PMR.

Les unités 4 et 5 seront accessibles depuis la voirie "Tienne de la Petite Bilande" avec la création de 11 emplacements de stationnement sur la parcelle des demandeurs.

Une zone piétonne de 1m50 est créée le long des façades principales.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. Elle pourra également être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 juillet au 30 août 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.

A Wavre, le 26 juin 2024